

ABONNEMENT - saison 2021 (été)

Monsieur Madame

Nom, Prénom

Adresse

N° postal, localité

☎ privé :

Courriel :

☎ prof. :

Date de naissance :

Aviez-vous un abonnement en 2020 au Centre sportif de Vessy ? OUI NON

Si oui, jour : de à court n° .

Veillez impérativement mentionner 3 possibilités dans l'ordre de vos préférences

Attention : réservation d'heure en heure. Exemple : 13h à 14h

1. Jour souhaité : de h à h

2. Jour souhaité : de h à h

3. Jour souhaité : de h à h

TARIF : voir conditions au verso

CHF 280.- adultes

CHF 140.- chômeurs moins de 25 ans AVS/AI Mobilité réduite

CHF 100.- (20 ans/20 francs)

Genève, le

Signature :

Par ma signature, je reconnais également avoir pris connaissance des conditions de location stipulées au verso

A retourner jusqu'au 22 mars 2021 :

au Centre Sportif de Vessy - Route de Vessy 31 - 1234 Vessy ou par ✉ pascal.lavanchy@ville-ge.ch

(réservé au Service des sports)

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous accorder un abonnement pour la saison d'été 2021.

Jour : de h à h court n° CHF

Veillez retirer votre abonnement,

contre paiement en espèces ou par carte de crédit (Visa, MasterCard)

ou EC Maestro ou Postfinance

Passé ce délai, nous disposerons de votre abonnement.

n° ticket :

date : visa :

Suite à votre demande, nous vous informons que nous ne pouvons malheureusement pas vous accorder un abonnement pour la saison 2020, aux jours et heures désirés. D'autres possibilités peuvent vous être proposées par M. Lavanchy, responsable du Centre sportif de Vessy, au ☎ 022 418 48 75.

Genève, le :

Signature :

Conditions de location

Les abonnements sont valables du 12 avril au 30 octobre 2021

1. Les abonnements donnent droit à

1 court, 1 heure par semaine entre 8h et 21h et le samedi de 9h à 12h.

2. Prix

CHF 280.- / la saison

CHF 200.- / la saison (limité à la tranche horaire 20h à 21h)

CHF 140.- / la saison sur présentation d'une carte de légitimation :

pour les personnes âgées de moins de 25 ans

pour les personnes à mobilité réduite

pour les personnes à l'AVS/AI

pour les chômeurs

CHF 100.- / la saison sur présentation de la carte 20 ans/20 francs

3. Procédure

Les abonnements sont non transmissibles.

Les usagers devront obligatoirement passer au bureau pour y déposer leur abonnement.

Les bénéficiaires d'abonnement(s) autorisent le Service des sports à disposer de leur court sans compensation, s'ils ne se sont pas présentés 5 minutes après le début de leur heure de jeu. Afin de libérer un maximum de courts, les abonnés sont priés de communiquer leurs périodes de vacances.

4. Règles d'usage

Il est strictement interdit de donner ou de recevoir des leçons privées.

Les contrevenants se verront exclure des tennis municipaux, sans dédommagement de quelque sorte que ce soit.

Le port de chaussures de tennis est obligatoire pour accéder au court.

Les armoires vestiaires devront être libérées après chaque emploi. Celles demeurant fermées en fin de journées seront ouvertes et leur contenu vidé.

5. Cas spéciaux

Les abonnements ne seront ni repris, ni échangés.

En cas de nécessité ou de manifestations, le Service des sports se réserve le droit de supprimer les heures de tennis.

6. Renseignements

Centre sportif de Vessy - Route de Vessy 31 - 1234 Vessy - ☎ 022 418 48 70.